



Amiens, le 27 novembre 2019

Communiqué de presse

Élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020 Mise en place de réunions d'information dans le département



Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Des réunions d'information ouvertes à tous les candidats potentiels se tiendront sur l'ensemble du département.

15 réunions de proximité ont ainsi été programmées. Le tableau ci-après récapitule les lieux et dates de ces réunions :

Arrondissement d'Amiens

Date	Communes	Salles	Heure
05/12/2019	CORBIE	Salle des délibérations et des mariages 1 rue Faidherbe	18h00
10/12/2019	POIX DE PICARDIE	Salle des mariages Rue du Dr Barbier	18h00
12/12/2019	DURY	Salle AMF 32 route d'Amiens	18h00
16/12/2019	BERNAVILLE	Salle des loisirs Rue Raphaël Duprez	18h00
07/01/2020	FLIXECOURT	Salle du Chiffon Rouge Rue Léon Hénocque	18h00

Arrondissement d'Abbeville

Date	Communes	Salles	Heure
11/12/2019	HALLENCOURT	Espace culturel 1 rue de la République	18h00
12/12/2019	FRIVILLE ESCARBOTIN	Salle Edith Piaf Rue Barbusse	18h30
17/12/2019	ABBEVILLE	Salle des fêtes Rue Josse Van Robais	18h00
19/12/2019	CRECY EN PONTHEIU	Salle des fêtes Place Gilbert Gaffet	18h00

Arrondissement de Montdidier

Date	Communes	Salles	Heure
26/11/2019	AILLY SUR NOYE	Salle des fêtes Rue Saint-Martin	18h30
04/12/2019	MONTDIDIER	Salle des fêtes Rue Jean Dupuy	18h30
16/12/2019	MOREUIL	Salle Antoine Vitez Place Victor Hugo	18h30

Arrondissement de Péronne

Date	Communes	Salles	Heure
03/12/2019	ALBERT	Salle des fêtes Rue Félix Faure	18h30
05/12/2019	NESLE	Espace entreprise Rue du Faubourg Saint-Nicolas	18h30
11/12/2019	PERONNE	Salle Altena 3 Place Louis Daudré	18h30

La réglementation afférente au scrutin sera rappelée dans le but d'aider, en amont, la préparation des dossiers de candidatures.

L'organisation des modalités de prise des candidatures en préfecture et sous-préfecture sera également évoquée.

Pour assurer la bonne organisation du recueil des candidatures et réduire les temps d'attente lors des dépôts, la prise d'un rendez-vous préalable par téléphone sera privilégiée pour déposer sa candidature. La période de prise des rendez-vous sera définie prochainement et fera l'objet d'une communication ultérieure.

L'ensemble des informations disponibles concernant les scrutins seront mises en ligne au fil de l'eau sur le site de la Préfecture de la Somme : <http://www.somme.gouv.fr/>

Contacts :

-Préfecture de la Somme – Bureau des élections et de la réglementation générale :
03 22 97 82 57

-Sous-préfecture d'Abbeville - Bureau des élections : 03 22 97 82 33

-Sous-préfecture de Montdidier : 03 22 97 80 58 ; 03 22 97 80 53 et 03 22 97 80 52

-Sous-préfecture de Péronne : 03 22 97 83 46 les lundi-mardi-mercredi ; 03 22 97 83 33 jeudi-vendredi